

Image not found or type unknown



Mise sous protection judiciaire

Par **ACHOU**, le **11/09/2016** à **20:42**

Nous sommes une fratrie de 7 enfants.

Deux filles ont entamé une procédure de protection judiciaire pour notre papa à notre insu. nous venons de recevoir un courrier nous en informant sans plus de détail à part le fait que le dossier est parti.

nous ne sommes pas d'accord car nous craignons que l'une d'entre elles soit nommée tutrice et car elle a déjà exprimé par le passé son souhait de le placer en EPAHD.

que devons-nous faire?

nous sommes très inquiets.